



# MICHEL THIERRY ATANGANA

## 17 ANS DE DÉTENTION ARBITRAIRE

---

C o n t a c t s   P r e s s e   &   C o m m u n i c a t i o n

---

MCBG Conseil  
Kevin Gompertz  
tel : 06 58 16 43 60 - 01 76 21 19 02  
mail : kevin@mcbg-conseil.fr

 /Michel Thierry Atangana

 @MT\_Atangana

**“ JE  
RÉCLAME  
JUSTICE ”**

# LES CHIFFRES CLÉS

56

C'est le nombre de jours que Michel Thierry Atangana a passé en garde à vue sans avocat avant d'être officiellement détenu.

7

C'est le nombre de m<sup>2</sup> de la cellule sans fenêtre dans laquelle Michel Thierry Atangana a été détenu.

5

C'est le nombre d'années qu'a passé Michel Thierry Atangana sans recevoir de visite.

17

C'est le nombre d'années qu'a passé Michel Thierry Atangana dans le sous-sol du Secrétariat d'Etat à la Défense au Cameroun.

15

C'est le nombre d'années qu'a attendu Michel Thierry Atangana avant de recevoir sa première visite d'un responsable français.

423

C'est la somme, en millions d'euros, que le Cameroun a officiellement déclaré devoir à Michel Thierry Atangana.

1

C'est le nombre de nationalité de Michel Thierry Atangana : la nationalité française.

# SIX QUESTIONS À LUI POSER

## Qui est-il ?

Michel Thierry Atangana est ingénieur financier. Il est français d'origine camerounaise.

Lors de son arrestation, il a 33 ans. Aujourd'hui, il a 51 ans. Il est divorcé, et père de quatre enfants.

## Que veut-il ?

Michel Thierry Atangana veut que la décision du Groupe de Travail sur la Détention Arbitraire de l'ONU rendue le 13 novembre 2013 soit appliquée.

Cette décision comporte trois volets : Libération, Sanction et Indemnisation.

Si Michel Thierry Atangana est aujourd'hui libre de ses mouvements, il n'a toujours pas été réhabilité. tous ses comptes sont encore bloqués et ses biens confisqués par l'Etat Camerounais.

## Pourquoi a-t-il été arrêté ?

Michel Thierry Atangana a été accusé de soutenir un opposant au Président Paul Biya lors des élections présidentielles de 1997: Titus Edzoa.

## Pourquoi la France n'est-elle pas intervenue avant François Hollande ?

La France a longtemps nié la nationalité Française de Michel Thierry Atangana.

Sans famille en France, il n'avait personne pour organiser la campagne médiatique nécessaire à la mobilisation des politiques qui auraient pu réclamer sa libération.

## Comment est-il sorti de sa détention ?

Suite à l'avis du Groupe de Travail sur la Détention

Arbitraire de l'ONU, un décret du Président du camerounais Paul Biya lui a concédé une remise de peine.

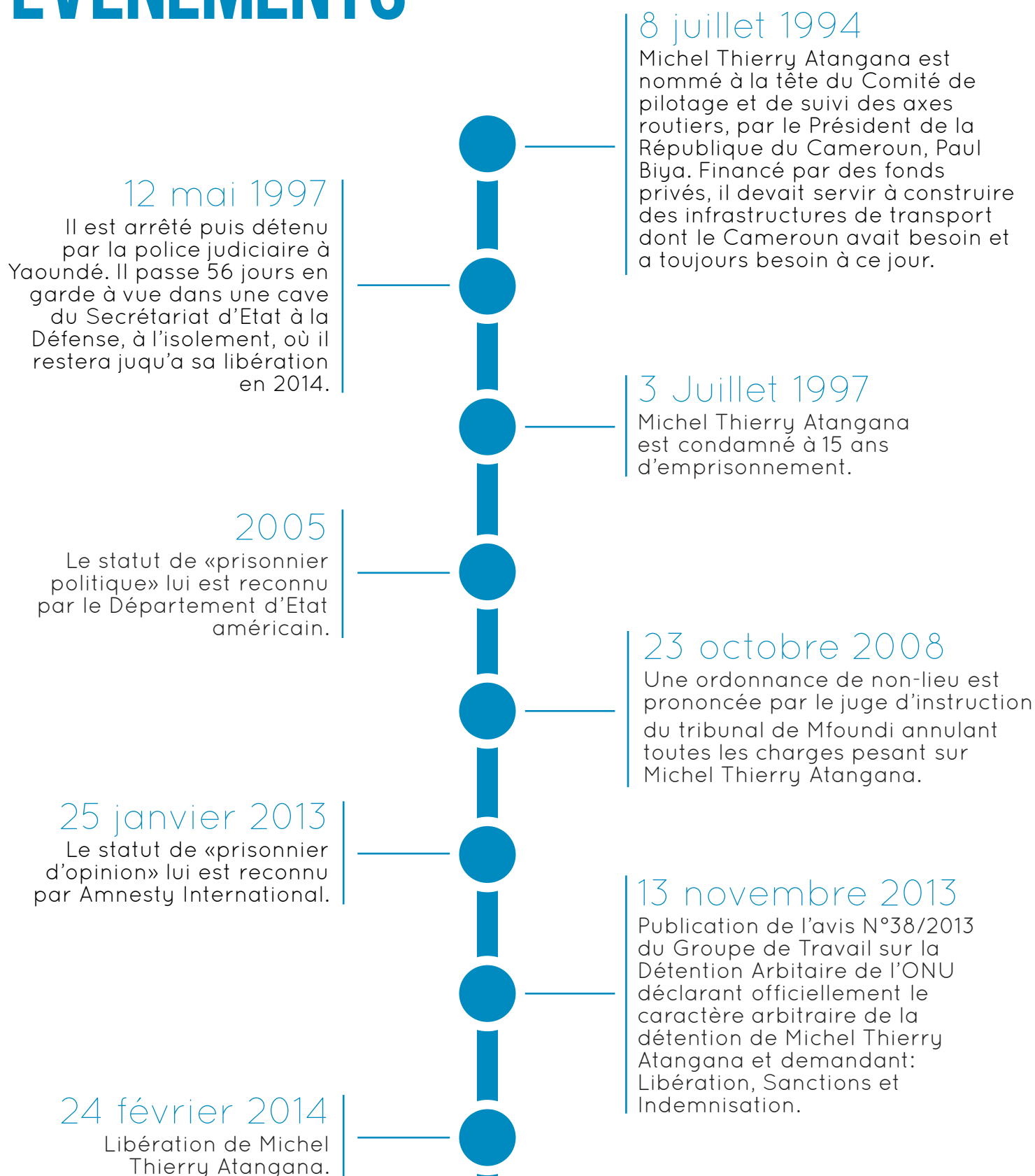
Pour le moment, Michel Thierry Atangana n'est pas réhabilité et aucune sanction n'a été prise contre ses bourreaux.

## Qui sont ses soutiens ?

Le Groupe de Travail sur la Détention Arbitraire de l'ONU soutient pleinement le combat de Michel Thierry Atangana.

En France, l' Association Atangana contre l'Oppression et l'Arbitraire (AACOA) fédère un comité de soutien composé d'avocats, de journalistes et de représentant de la société civile engagés pour la réhabilitation de Michel Thierry Atangana. C'est également le cas d'Amnesty International, de la Fondation Kennedy, de l'ONG Freedom House ainsi que du Département d'Etat américain.

# CHRONOLOGIE DES ÉVÉNEMENTS



# REVUE DE PRESSE



Michel Atangana est « extrêmement usé »  
après 17 ans de prison au Cameroun

<http://www.leparisien.fr/faits-divers/michel-atanganaest-arrive-en-france-apres-17-ans-de-prison-au-cameroun-28-02-2014-3630811.php>



Michel Thierry Atangana de retour en  
France après 17 ans de prison

<http://www.ouest-france.fr/michel-thierry-atangana-de-retour-enfrance-apres-17-ans-de-prison-1967183>



Cameroun : le Français Atangana libéré  
après 17 ans de prison

[http://www.lemonde.fr/afrique/article/2014/02/25/cameroun-lefrancais-atangana-libere-apres-17-ans-de-prison\\_4372717\\_3212.html](http://www.lemonde.fr/afrique/article/2014/02/25/cameroun-lefrancais-atangana-libere-apres-17-ans-de-prison_4372717_3212.html)



Michel Thierry Atangana : « 17 ans on ne  
les effacepas en un jour

<http://www.rfi.fr/emission/20150224-michel-thierry-atangana-17-ans-on-efface-pas-jour>



Cameroun : le Français Michel Atangana  
enfin libre, après 17 ans de prison

[http://www.lexpress.fr/actualite/societe/cameroun-le-francais-michel-atangana-enfin-libre-apres-17-ans-de-prison\\_1494931.html](http://www.lexpress.fr/actualite/societe/cameroun-le-francais-michel-atangana-enfin-libre-apres-17-ans-de-prison_1494931.html)



Cameroun, Michel Atangana est arrivé  
à Paris

<http://www.jeuneafrique.com/165229/politique/cameroun-michel-thierry-atangana-est-arrive-paris/>



Au Cameroun, Michel Thierry Atanaga sur  
le point d'être libéré

<http://www.la-croix.com/Actualite/Monde/Au-Cameroun-Michel-Thierry-Atangana-sur-le-point-d-etre-libere-2014-02-20-1109590>

# REVUE DE PRESSE



Cameroun : un an après leur libération,  
où en sont Edzoa et Atangana ?  
<http://www.rfi.fr/afrique/20150224-titus-edzoa-michel-thierry-atangana-an-apres-liberation-cameroun>



Michel Atangana toujours en quête de  
réparation après 17 ans en prison au  
Cameroun  
<http://www.voafrique.com/content/cameroun-michel-thierryatangana-toujours-en-quete-de-reparation-apres-17-ans-en-prison/2749823.html>



Détenu « arbitrairement » au Cameroun  
avant d'être libéré : Michel-Thierry  
Atangana ne lâche pas l'affaire  
<http://www.lequotidien.sn/index.php/component/k2/detenu-arbitrairement-au-cameroun-avant-d-etre-libere-michel-thierry-atangana-ne-lache-pas-l-affaire>



Appel de Dakar: Michel-Thierry  
Atangana et des ONG contre les  
détentions arbitraires  
<http://www.camerpost.com/senegal-appel-de-dakar-michel-thierry-atangana-et-des-ong-contre-les-detentions-arbitraires-07032015/>



Droits de l'homme Michel-Thierry  
Atangana à Washington  
[http://quotidienlemessager.net/index.php?option=com\\_content&view=article&id=417:droits-de-lhomme-michel-thierry-atangana-a-washington&catid=38:politique&Itemid=93](http://quotidienlemessager.net/index.php?option=com_content&view=article&id=417:droits-de-lhomme-michel-thierry-atangana-a-washington&catid=38:politique&Itemid=93)



Cameroun : détention arbitraire,  
plaidoyer pour le respect du groupe de  
travail onusien  
<http://www.camer.be/45585/11:1/cameroun-detention-arbitraire-plaidoyer-pour-le-respect-du-groupe-de-travail-onusien-cameroun.html>

# POUR ALLER PLUS LOIN

Le Français Michel Thierry Atangana a passé 17 ans emprisonné dans une cellule de 7m2 sans fenêtre dans les sous-sols du Secrétariat d'Etat à la Défense du Cameroun. Pendant 5 ans, il a été placé à l'isolement total. Il a fallu attendre 15 ans avant qu'un responsable français ne lui rende visite.

En 1997, à l'âge de 33 ans, accusé à tort de soutenir un opposant au gouvernement, Titus Edzoa, il a été arrêté et dépouillé de l'ensemble de ses biens.

En 1994, cet ingénieur financier s'était expatrié à Yaoundé, après sa nomination par le président Paul Biya comme expert français spécialisé dans les questions de financement de grands projets économiques.

Il pilotait notamment un projet de construction d'infrastructures routières.

Des voies de transport dont le

pays avait besoin pour son développement. Et a toujours besoin à ce jour.

“ Quinze ans avant qu'un responsable français ne lui rende visite ”

Par une décision en date du 13 novembre 2013, le Groupe de Travail contre la Détention Arbitraire de l'ONU a condamné le caractère arbitraire de la détention de Michel Thierry Atangana et a exigé sa libération

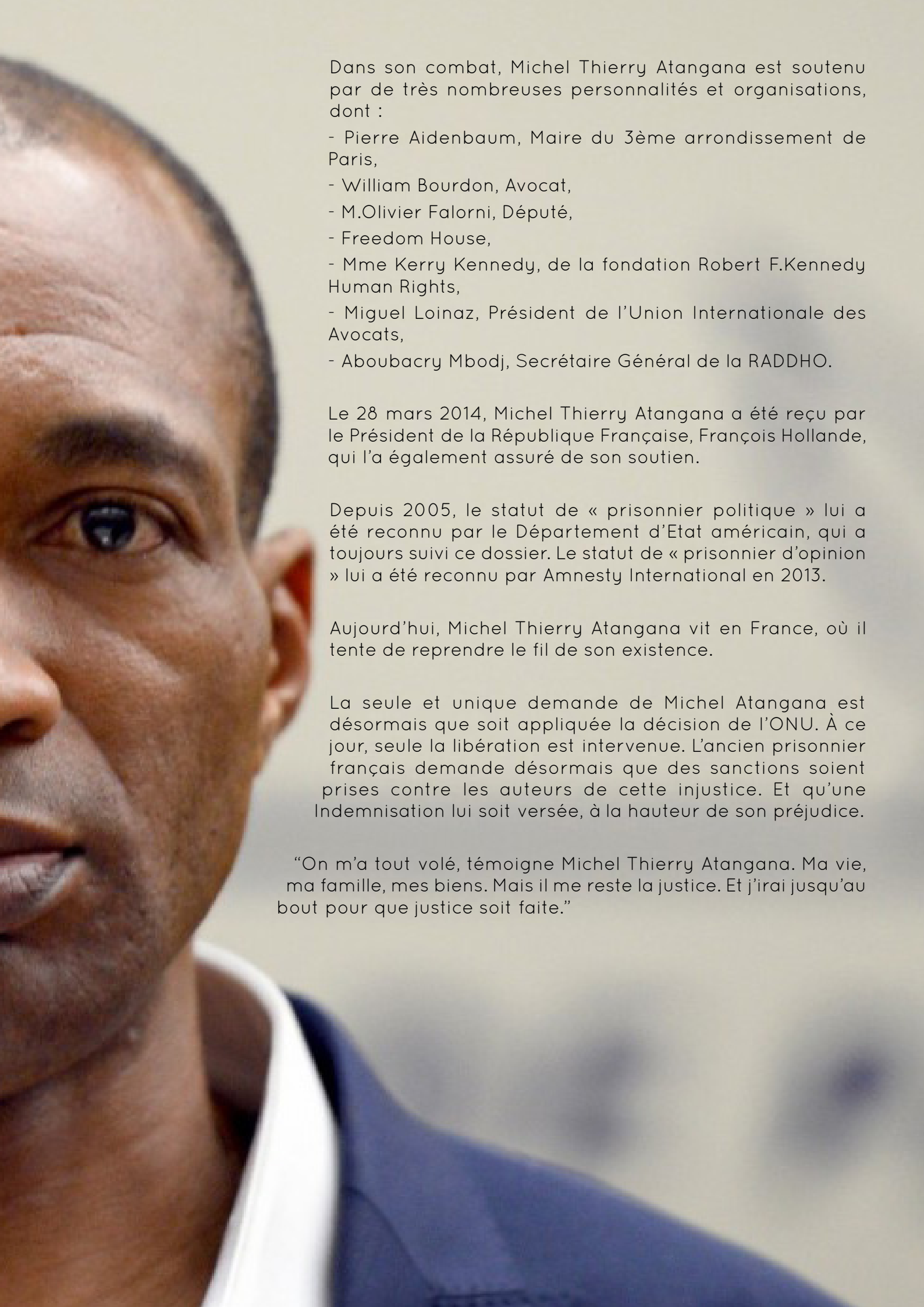
immédiate. Cette libération a été effective le 24 février 2014. Mais Michel Thierry Atangana n'a, à ce jour, toujours pas été réhabilité. Ses biens sont toujours confisqués et ses avoirs gelés.

L'ONU avait exigé que la libération du prisonnier français soit accompagnée de deux autres mesures: des sanctions prises à l'encontre de ses bourreaux, et une indemnisation complète. Aucune sanction n'a été prise et aucune indemnisation n'a été effectuée à ce jour.



Michel Thierry Atangana reçu par François Hollande.



A close-up, partial portrait of Michel Thierry Atangana, showing his face from the nose up, looking slightly to the right. He has dark skin and short hair. The background is a plain, light-colored wall.

Dans son combat, Michel Thierry Atangana est soutenu par de très nombreuses personnalités et organisations, dont :

- Pierre Aidenbaum, Maire du 3ème arrondissement de Paris,
- William Bourdon, Avocat,
- M.Olivier Falorni, Député,
- Freedom House,
- Mme Kerry Kennedy, de la fondation Robert F.Kennedy Human Rights,
- Miguel Loinaz, Président de l'Union Internationale des Avocats,
- Aboubacry Mbodj, Secrétaire Général de la RADDHO.

Le 28 mars 2014, Michel Thierry Atangana a été reçu par le Président de la République Française, François Hollande, qui l'a également assuré de son soutien.

Depuis 2005, le statut de « prisonnier politique » lui a été reconnu par le Département d'Etat américain, qui a toujours suivi ce dossier. Le statut de « prisonnier d'opinion » lui a été reconnu par Amnesty International en 2013.

Aujourd'hui, Michel Thierry Atangana vit en France, où il tente de reprendre le fil de son existence.

La seule et unique demande de Michel Atangana est désormais que soit appliquée la décision de l'ONU. À ce jour, seule la libération est intervenue. L'ancien prisonnier français demande désormais que des sanctions soient prises contre les auteurs de cette injustice. Et qu'une Indemnisation lui soit versée, à la hauteur de son préjudice.

“On m'a tout volé, témoigne Michel Thierry Atangana. Ma vie, ma famille, mes biens. Mais il me reste la justice. Et j'irai jusqu'au bout pour que justice soit faite.”



Michel Thierry  
Atangana dans  
sa cellule de  
7m<sup>2</sup>

# CE QUE DIT L'ONU

## AVIS N°38/2013 ADOPTÉ PAR LE GROUPE DE TRAVAIL SUR LA DÉTENTION ARBITRAIRE DE L'ONU LE 13 NOVEMBRE 2013

Accessible en ligne à l'adresse :

<http://daccess-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/G14/132/47/PDF/G1413247.pdf?OpenElement>

Nations Unies

A/HRC/WGAD/2013/38



**Assemblée générale**

Distr. générale  
4 avril 2014

Original: français

**Conseil des droits de l'homme  
Groupe de travail sur la détention arbitraire**

**Avis adoptés par le Groupe de travail sur la détention  
arbitraire à sa soixante-huitième session,  
13-22 novembre 2013**

**N° 38/2013 (Cameroun)**

**Communication adressée au Gouvernement le 12 août 2013**

**Concernant: Michel Thierry Atangana Abega**

**Le Gouvernement n'a pas répondu.**

**L'État est partie au Pacte international relatif aux droits civils et politiques.**

# MICHEL THIERRY ATANGANA

## DEMANDE D'INTERVIEW

---

C o n t a c t s P r e s s e & C o m m u n i c a t i o n

---

MCBG Conseil  
Kevin Gompertz  
tel : 06 58 16 43 60 - 01 76 21 19 02  
mail : kevin@mcbg-conseil.fr

 /Michel Thierry Atangana

 @MT\_Atangana